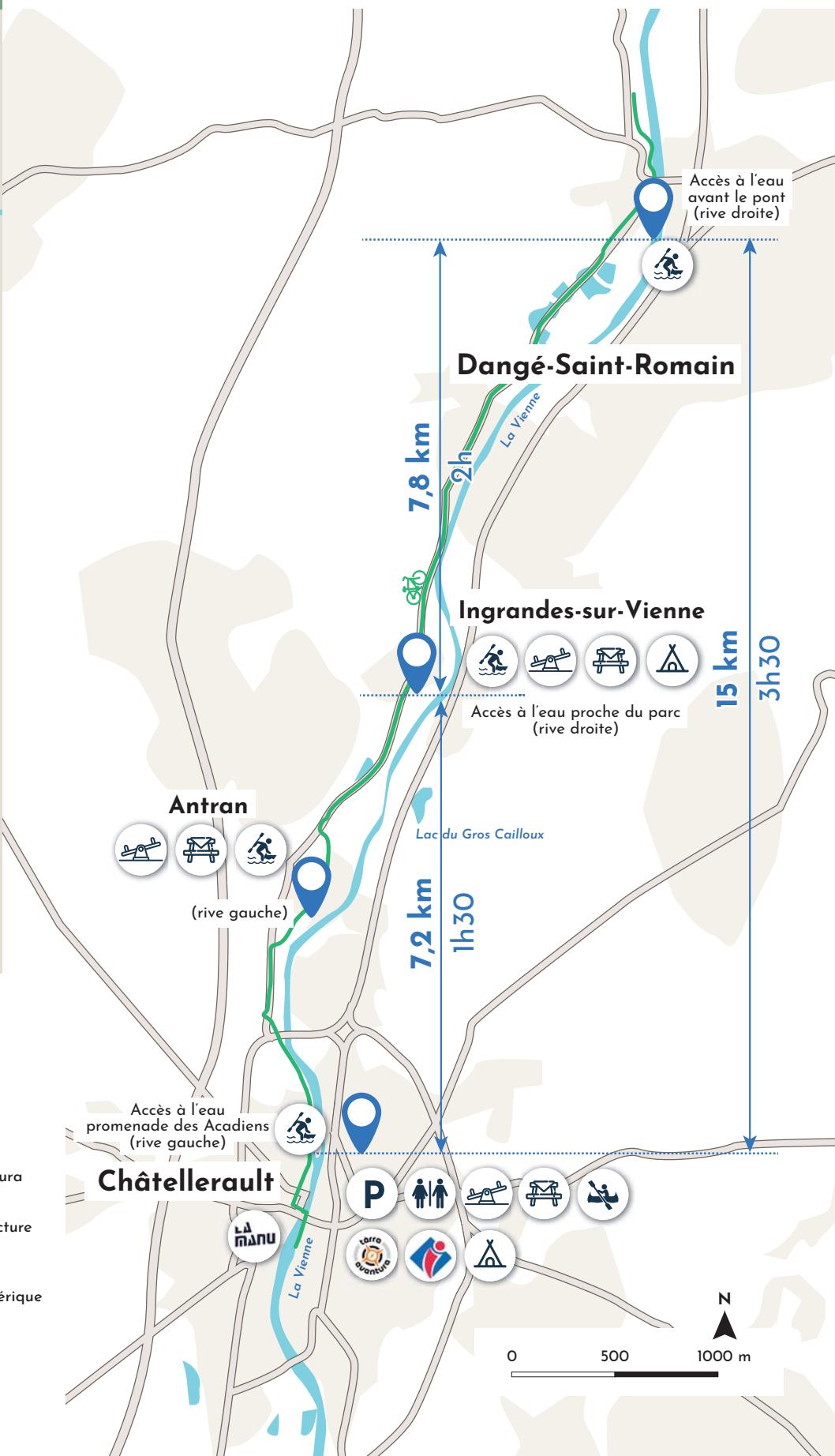




La Vienne Fiche 2



Châtellerault -> Dangé-Saint-Romain



RECOMMANDATIONS

SÉCURITÉ

- Savoir nager et s'immerger.
- Le port effectif d'un gilet de sauvetage, adapté et conforme aux normes, est obligatoire.
- Prévoir des chaussures fermées et antidérapantes.
- Attention aux mouvements d'eau derrière les piles de ponts et les obstacles.
- Ne pas s'accrocher aux bouées et balises.
- Suivre les instructions de la fiche et les conseils délivrés.
- Compte tenu des aléas climatiques et hydrauliques, nous ne saurions être tenus responsables de la non-conformité des informations présentées sur ces fiches.

BONNE CONDUITE

- Ne débarquez pas :
 - Ailleurs que dans les endroits aménagés.
 - Sur les îlots et les bancs de sable où nichent les oiseaux dont les œufs au sol sont invisibles.
 - Sur les îles qui sont souvent propriétés privées.
- Évitez de déranger les animaux en criant ou en sautant dans l'eau.
- Respectez les autres usagers de la Vienne (pêcheurs, bateaux à passagers...).
- Ne jetez et ne brûlez pas vos déchets : emmenez-les avec vous.



Le Castor d'Europe

Le castor d'Europe (*Castor fiber*), le plus grand rongeur du continent (jusqu'à 90 cm et 3 kg), se distingue par sa queue plate et ses incisives rouges. Jadis largement répandu, il avait disparu en raison de la chasse et de la destruction de son habitat. Aujourd'hui, grâce aux efforts de protection, il revient progressivement sur la Vienne, où l'on peut observer des traces de sa présence, comme des arbres rongés, jusqu'en amont de Châtellerault. Le castor joue un rôle clé dans la régulation des écosystèmes aquatiques. Ses barrages créent des zones humides favorables à la biodiversité (poissons, amphibiens, oiseaux). Il contribue aussi à la lutte contre l'érosion des berges.

Protégeons son habitat

DANGER : La pollution des cours d'eau (déchets, produits chimiques) et la destruction des zones humides dues à l'urbanisation ou à l'agriculture intensive menacent fortement le bien-être des castors, tout comme le dérangement causé par l'homme : bruits, chiens non tenus en laisse, activités aquatiques à proximité des nids.

Gestes simples pour préserver cet animal « Restez discret » observez à distance avec des jumelles. Ne laissez aucune trace de votre passage (ramenez vos déchets). Respectez les berges : ne les dégradez pas et restez sur les sentiers balisés.

Le pont Henri IV

Le pont Henri IV de Châtellerault construit entre 1576 et 1609 est un pont en pierre, classé monument historique depuis 1913. Ce pont relie la ville à son quartier Châteauneuf. Conçu par Robert Blondin et Charles Androuet du Cerceau, il se distingue par sa symétrie parfaite et ses 9 arches en anse de panier.

